

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 05 du 31 mai 2013



Actuellement en région

Marronnier

Les mineuses s'envolent !

Les marronniers d'inde de la région sont au stade phénologique sensible. Les mines occasionnées par les mouches mineuses sont visibles sur les feuilles bases des arbres. Le piégeage sur certains secteurs de la région nous permet de mettre en avant les premiers vols. En moyenne, 20 mouches sont capturées par pièges sur le secteur de Dijon. Le pic des vols n'est pas atteint et les dégâts sont faibles. Le piégeage reste une technique efficace pour limiter la prolifération de l'espèce. La mise en place des pièges à phéromones doit se faire au début des premiers vols afin de capturer un maximum de papillons mâle.



Mouche mineuse sur feuille



Platane

Anthraxose en forte progression

De nombreuses observations ont été effectuées sur les platanes de la région et l'anthraxose touche de nombreux sujets. En effet les conditions climatiques très humides et fraîches ont favorisé le développement de cette maladie fongique au début des débourrements des feuilles.

C'est un champignon de l'ordre des ascomycètes qui est à l'origine de cette maladie. Son développement est favorisé par des printemps frais et humides. Les feuilles atteintes brunissent, se flétrissent et tombent ; l'arbre peut alors perdre une grande partie de son feuillage. Par temps sec, la maladie cesse d'évoluer. L'arbre peut alors former de nouvelles feuilles jusqu'en été et retrouver une frondaison entièrement verte.

Le champignon est véhiculé par le vent et par l'eau, mais également par l'activité humaine si les outils de coupe ne sont pas nettoyés et désinfectés.



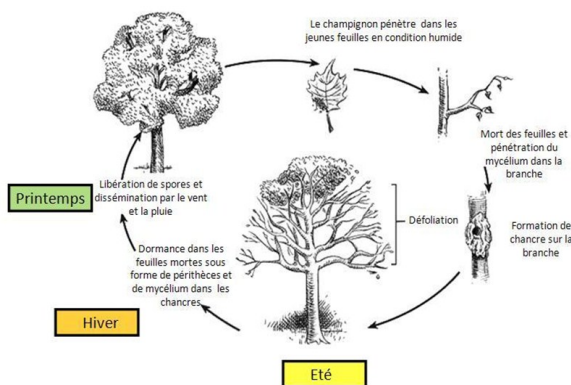
Anthraxose sur platane
Source : Jejardine.org

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 05 du 31 mai 2013



Cycle biologique :



Le champignon passe l'hiver sur les feuilles tombées au sol, sous forme de mycélium dans les chancre, sur les brindilles ou encore au niveau des bourgeons. Au printemps, il y a libération des spores qui sont favorablement transportées par le vent et les pluies. Ces spores contaminent les jeunes feuilles au débourrement et les bourgeons des jeunes rameaux. Avec l'humidité, le champignon pénètre dans les jeunes feuilles et dégrade les tissus du limbe principalement au niveau des nervures.

Ces dégâts ne sont pas fatals pour les sujets atteints. Même lors de fortes attaques les arbres ne dépérissent pas.

Les tigres



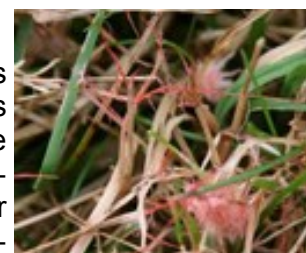
Tigre sur feuille

Ces ravageurs sont également en progression vers le houppier des arbres. Leurs dégâts se traduisent par des piqûres sur le limbe des feuilles favorisant ainsi l'implantation des maladies fongiques telle que l'oïdium. Cependant, le stade végétatif n'étant toujours pas à son apogée en cette période, les attaques sont faibles sur l'ensemble du territoire bourguignon.

Gazon

Toujours des problèmes de fil rouge

Des cas de cette maladie fongique sont toujours signalés dans l'Yonne et en Côte d'Or. Pour l'instant, ce sont de petites attaques mais il conviendra de surveiller l'évolution de cette maladie fongique se développe principalement l'automne par temps humide, brouillard ou comme cette année, par des printemps automnaux.



Fil rouge sur gazon (source internet)

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 05 du 31 mai 2013

Pin

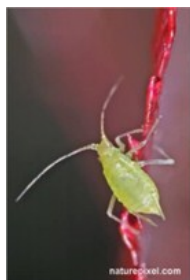
Les processionnaires

Les processions de chenilles processionnaires du pin ont été signalées en Côte d'or et en Saône et Loire. Cependant, les températures sont encore fraîches pour la saison, le pic des émergences n'est toujours pas atteint. Le piégeage permet de limiter la prolifération de ces ravageurs urticants. Nous rappelons qu'à ce stade de développement aucun traitement n'est utile et que toute intervention nécessite des protections adaptées.



Rosier

Les pucerons



Un foyer de pucerons verts a été observé dans le secteur d'Auxerre. Pour l'instant ce foyer est peu développé et engendrent peu de dégâts. Si les conditions climatiques s'améliorent au cours des prochains jours, la prolifération de ces ravageurs pourrait devenir plus importante et généralisée sur l'ensemble de la région.

Tilleul

Acariens et cochenilles signalés

Un cas d'acarien et de cochenille pulvinaire a été recensé sur le secteur d'Auxerre et de Quetigny. Pour le moment, les arbres d'alignements touchés ne présentent aucune dépréciation esthétique. Lors des prochaines observations, il conviendra de bien surveiller l'évolution de ces ravageurs qui peuvent facilement coloniser l'ensemble des arbres.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 05 du 31 mai 2013

Ce qu'il faut retenir

**Situation à surveiller.
Vigilance sur les maladies fongiques.**

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	A surveiller
Processionnaire du Pin	A surveiller
Mineuse du Marronnier	
Acarien sur Tilleul	A surveiller
Cochenille sur Tilleul	A surveiller
Bombyx cul Brun sur Feuillus	
Processionnaire du Chêne	
Puceron sur Rosier	A surveiller
Puceron sur Erable	
Pyrale du Buis	

Maladies	Situation
Black rot sur Marronnier	
Chancre bactérien sur Marronnier	
Anthraxose sur Platane	
Oïdium sur Platane	A surveiller
Oïdium sur Erable	
Tache noire sur Erable	
Chalarose sur Frêne	
Oïdium sur Rosier	
Tache noire sur Rosier	
Fil rouge sur Gazon	
Fusariose sur Gazon	
Cylindrocladium sur Buis	

Dégâts nuls à faibles	
Dégâts modérés	
Risque sanitaire importants	

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 05 du 31 mai 2013

Devenir observateur du BSV ZNA

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur à nous contacter en nous renvoyant par fax la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par mail aux adresses ci-dessous :

Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV ZNA :

Nom : Prénom :
Adresse :
Mail : et fax :
Profession :
Ravageurs pouvant être suivis :

Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

FREDON Bourgogne - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE
Tél : 03 80 25 95 45 - Fax : 03 80 25 95 49
Mail : bsvzna@fredon-bourgogne.com

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthri-noïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthri-noïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémi-surveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 05 du 31 mai 2013

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

Mairie de Beaune, Mairie de Nevers, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Montbard, Mairie de Quetigny, Mairie de Chalon-sur-Saône, Mairie de Mâcon, Mairie de Joigny, Mairie de Villeneuve-la-Guyarde, Mairie de la Charité-sur-Loire, Mairie de Longvic, Mairie de Tournus, Golf de Norges-la-Ville, Golf de Roncemay, Golf de Magny-Cours, Golf de Mâcon, Golf de Beaune-Levernois, M. Gallimard (Talent).

Bulletin édité sous la responsabilité de la CRAB.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composé d'AREXHOR et du SRAL.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto »

Avec la participation financière de :

